<u>Département</u> Haute-Garonne <u>Commune</u>: Grenade-sur-Garonne Conseillers Municipaux en exercice: 28

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRENADE-SUR-GARONNE

## Séance du 26 Novembre 2007

L'an deux mille sept, le lundi 26 Novembre, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipe de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence Mr. Jean-Jacques APINE, Maire.

Etaient présents: Mr. APINE, Maire,

Mme DE CONINCK, Mr. ROCACHER, Mme FRANCES, Mr. VIZZINI, Mr. PECH, Mr. RIVOT, Maires Adjoints.

Mr. NADALIN, Mme MAHIEUX, Mr. TAILLEFER, Mme CHATAINIER, Mr. GAUBERT, Mr. FLORES, Mme LACRAMBE, Mr. DOBREMETZ, Mme LARRIEU, Mr. NEBOUT.

Représentés: Mme GOUZE, Mr. ROSELLO, Mr. NALEWSKI, Mr. BAJADA, Mme POUESSE

Absents: Mme RODENWALD-DELEYSSES, Mr. BOULAY, Melle DAMINATO,

Mme FRAPECH, Mr. DARLES, Mme DELORD.

Secrétaire : Mr. DOBREMETZ.

## OBJET: Déclaration préalable pour des opérations de démolition.

Dans le cadre de la réforme du permis de construire et des autorisations d'occupation des sols (décret n° 2007-18 du 05.01.07), entrée en vigueur le 01.10.2007, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide que les démolitions de tout ou partie de bâtiment sont soumises à permis de démolir.

Pour extrait conforme, Jean-Jacques APINE, Maire de Grenade,